



Congrès CGT Région Hauts de France

29 juin 2023

Document d'orientation

La CGT Région Hauts-de-France, force de combat et d'action pour le Service Public régional et ses agents

01. Depuis décembre 2018, notre organisation est le premier syndicat de la région. Nous portons l'ambition de mettre cette force syndicale au service des droits des agents actifs et retraités.

02. Dans un contexte de politiques libérales toujours plus exacerbées, l'organisation administrative française s'est profondément transformée ces dernières années. Notre collectivité a suivi cet élan de transformation. Cette transformation a entraîné une sévère dégradation des conditions de travail, sous couvert d'harmonisation et de réorganisation.

03. Des centaines de postes ont été supprimés alors que l'administration prévoit dans les cinq prochaines années une baisse de l'effectif total de 22,71% suite à des départs à la retraite. Le temps de travail a quant à lui été allongé.

04. La souffrance au travail est une réalité qui n'est malheureusement plus à démontrer comme l'indiquent les différentes enquêtes menées auprès des agents travaillant au siège de région.

05. Dans les lycées et les ports nous mesurons aussi les effets néfastes des sous-effectifs et le risque de voir les missions transférées au privé.

06. Ces orientations de l'exécutif régional s'inscrivent dans la droite ligne des choix gouvernementaux successifs de faire des économies à tout prix au détriment du service public, de sa qualité et de l'égalité des territoires qui composent notre région.

07. L'accroissement de la précarité, l'amputation de droits sociaux, les atteintes graves au droit de grève, l'individualisation des rémunérations : ces attaques constituent à la fois une atteinte au statut général (déjà mis à mal par la loi de transformation de la fonction publique de 2019) et une atteinte aux droits fondamentaux des citoyens, des usagers et plus largement à l'intérêt général.

En plus de l'abandon des missions publiques ou de leur privatisation, c'est l'intrusion de la loi du marché et la recherche du profit à tous les niveaux de la fonction publique qui se prépare.

08.A l'inverse de cette vision réactionnaire et dangereuse, la CGT défend les valeurs d'égalité, de laïcité, d'accès aux emplois publics, de lutte contre la précarité, de la garantie de neutralité de la fonction publique contre le clientélisme.

09.Notre syndicat CGT a été fer de lance des mobilisations contre les choix de notre exécutif régional, tout comme il a dénoncé et combattu au niveau national les orientations de régressions sociales, démocratiques et environnementales. La mobilisation contre la réforme des retraites en est une illustration.

10.Fort d'un travail de terrain que nous souhaitons renforcer, nous proposons d'amplifier l'action de revendication.

11.Nous pouvons nous appuyer sur une implantation qui s'étend sur l'ensemble du territoire régional, sur l'engagement de nos militants et sur l'unité d'action intersyndicale chaque fois qu'elle est possible.

1- Agir contre les politiques d'austérité, faire reculer les inégalités

01.Le capitalisme poursuit sa course folle au profit en accentuant toujours plus les inégalités à l'échelle mondiale. Une poignée de multimilliardaires détient aujourd'hui davantage de richesse que la moitié de l'humanité.

02.En France, la part des richesses produites allant au capital et à ses actionnaires proportionnellement aux salaires n'a cessé de croître dans les dernières décennies. Les 500 plus riches familles ont vu leur patrimoine augmenter de 570 à 700 milliards d'euros depuis 2017. Durant la crise du Covid 19, la fortune des milliardaires a augmenté plus rapidement en 19 mois de pandémie qu'en plus de 10 ans. De mars 2020 à octobre 2021, les richesses des grandes fortunes françaises ont bondi de 86% représentant un gain de 236 milliards d'euros alors que dans le même temps des milliers de travailleuses et travailleurs étaient plongés dans la précarité.

03.La rapacité des possédants n'a pas de limite. En phase avec les logiques d'austérité imposées depuis des décennies par l'Union européenne, Macron et son gouvernement continuent de tailler dans les moyens des services publics : les différentes lois de réforme territoriale ont accentué ces dernières années, la

logique de mise en concurrence des territoires (MAPTAM, NOTRé, 3DS...) au détriment du principe d'égal accès des citoyens au service public.

04. Comme le revendique la CGT, la France a bien les moyens de financer l'augmentation des salaires, des embauches et un haut niveau de protection sociale et de service public. Pourtant, on nous demande toujours plus d'effort à travers la diminution des salaires et des pensions comme avec la réduction des dépenses publiques. Dans le même temps, l'évasion fiscale des grandes fortunes se chiffre en plusieurs dizaines de milliards par an.

05. La crise climatique, les dégâts sur la biodiversité, sur l'environnement sont la conséquence logique de la course aux profits sans limite. Une partie de plus en plus importante de la jeunesse se mobilise pour le climat. Cet enjeu doit être intégré à notre travail revendicatif.

06. La lutte contre la réforme visant à reculer l'âge de départ à la retraite à 64 ans est une lutte historique qui réunit des millions de salariés, de privés d'emploi, d'étudiants. La brutalité, le recours par le Gouvernement au 49-3 démontre que la démocratie est malmenée.

07. L'inégalité des sexes dans la vie comme dans le travail n'est pas seulement inacceptable, héritage d'un paternalisme tellement profond qu'il peine à s'effacer, c'est également un handicap majeur pour la création d'une société plus juste ! les politiques mises en œuvre par le gouvernement et le patronat consistent davantage à communiquer sur l'égalité qu'à la réaliser.

08. Le développement des inégalités au plan mondial alimente les guerres, et renforce la crise des réfugiés et des migrants. La méditerranée est devenue un cimetière à ciel ouvert. Dans le même temps, l'extrême droite et les pouvoirs autoritaires se renforcent au sein de l'Union européenne et dans le monde. Leurs idées de repli sur soi se propagent. La CGT, forte de ses valeurs de solidarité, et de son héritage de résistance au nazisme, se posera toujours en travers de ceux qui veulent diviser entre eux les travailleurs.

Le congrès décide :

Décision 1 : faire de l'égalité femme-homme une priorité de son intervention syndicale en traitant cette question de manière transversale et au quotidien dans l'ensemble de ses contenus revendicatifs.

Décision 2 : impulser un travail syndical de revendications et d'actions de défense de l'environnement qui pourra se décliner en revendications régionales (plan de déplacement, recyclage, marchés publics...)

Décision 3 : mener un travail syndical de lutte contre l'extrême droite et ses idées.

1 Le service public, rempart face aux inégalités

Le congrès décide :

Décision 4 : de promouvoir et défendre le service public y compris face aux menaces de délégation de missions au privé.

Décision 5 : d'agir pour le retrait des réformes territoriales (loi 3DS) et pour le retour au statut mis en cause par les précédentes réformes.

Décision 6 : de refuser des transferts de compétences non imposés par la loi et non compensés financièrement.

Décision 7 : de promouvoir les valeurs républicaines du service public : neutralité, laïcité, intérêt général, égalité de traitement...

2- Défendre le service public régional, gagner de nouvelles conquêtes sociales

01. Les missions que les agents du service public sont fiers d'exercer sont fragilisées par la dégradation des conditions de travail, et celle des moyens mis à disposition. Dans une société minée par les inégalités sociales, territoriales, très importantes dans notre région Hauts-de-France, nous portons l'idée que le service public est un bien commun, une richesse et un outil au service de l'émancipation humaine. Aussi, nous refusons les politiques d'austérité à tous les niveaux, sous couvert de réforme et de réorganisation-désorganisation, qui rendent en réalité de plus en plus difficile l'exercice des missions.

02. L'exécutif régional a fait le choix depuis la fusion des régions en 2016 de mener une politique de régression sociale : suppression de postes, dégradation de conditions de travail, augmentation du temps de travail. Cette même logique se retrouve dans les mesures d'économie nationales prises au détriment de la qualité de service public.

Le congrès décide :

Décision 8 : de prendre toutes les initiatives nécessaires pour renforcer le service public régional et obtenir les postes nécessaires à son bon fonctionnement sur tout le territoire régional, revaloriser les rémunérations, pour obtenir l'harmonisation entre les mêmes champs professionnels, améliorer les conditions de travail, combattre la précarité et défendre le statut.

Lutter, revendiquer pour nos droits et pour le service public

Le congrès décide :

Décision 9 : de s'opposer à toutes les suppressions de postes et réclamer des effectifs à la hauteur des besoins

Décision 10 : de porter la revendication de réduction du temps de travail, notamment via la généralisation de la semaine de 32 heures.

Décision 11 : de poursuivre sa lutte contre la grille d'attribution des moyens humains (GAMH) qui, mise en place, entraînera une forte diminution des effectifs.

Décision 12 : de revendiquer l'augmentation du budget formation, et un accès réel pour tous les agents au droit à la formation (avec une vigilance sur le développement des formations à distance pour lesquels tous les agents n'ont pas accès à un équipement adéquat sur leur temps de travail)

Décision 13 : d'exiger l'augmentation salariale pour tous les agents publics à travers l'augmentation du point d'indice au plan national et par une revalorisation du régime indemnitaire pour l'ensemble des agents de la collectivité. Le syndicat s'oppose à toute rémunération clientéliste au « mérite ».

Décision 14 : de lutter contre la dématérialisation à outrance, l'automatisation du travail, le risque d'isolement des agents en favorisant les collectifs de travail, en maintenant du présentiel, en assurant un droit effectif à la déconnexion et en luttant contre la mise en place du Flex office.

Décision 15 : d'exiger des évaluations impartiales et objectives prenant en compte les moyens collectifs de travail mis à disposition, les objectifs d'intérêt général des politiques publiques, à l'opposé des intérêts clientélistes.

Décision 16 : de refuser les projets de réorganisation qui aboutissent à la dégradation des conditions de travail, dans les différents champs professionnels (sièges, ports, lycées...)

Décision 17 : d'exiger des moyens adéquats de politiques de santé au travail notamment face aux risques psycho-sociaux.

Être le syndicat de tous les agents, répondre aux niveaux enjeux salariaux, statutaires et sociétaux

03. Il est fondamental de ne pas laisser l'agent seul face au travail. Même si elle intervient sur des situations d'agents, la CGT n'est pas un guichet de services individuels, ni une organisation clientéliste. Elle vise l'organisation collective des travailleurs.

04. La CGT Région dans son organisation et dans son action défend la vision d'une communauté d'agents au service du public et de l'intérêt général face à

un employeur qui dans sa gestion et ses choix divise les territoires, les champs professionnels.

Le congrès décide :

Décision 18 : de lutter contre toutes les formes de discriminations (violences sexistes et sexuelles, racisme, harcèlement)

Décision 19 : de faire de l'égalité femme-homme une priorité, dans nos revendications au sein de la collectivité (carrière, rémunération, discriminations...) et dans nos pratiques syndicales. Un collectif spécifique est dédié à cet enjeu.

Décision 20 : de mener une campagne pour développer la syndicalisation sur tous les champs professionnels et sur l'ensemble du territoire régional, notamment en direction des jeunes salariés, ainsi que dans les secteurs où l'implantation est plus faible.

Décision 21 : face à la précarisation des emplois et au recours au contrat (1 agent sur 5 dans les lycées), revendiquer la déprécarisation et titularisations comme un gage de la qualité du service public, pour envisager un avenir personnel et professionnel avec sérénité et la mise en place d'un régime indemnitaire pour les agents contractuels des lycées.

Décision 22 : poursuivre l'animation du collectif Retraités afin de favoriser la continuité syndicale et de porter les revendications d'amélioration des conditions de vie des personnels retraités. Une information spécifique est faite en direction des syndiqués proches de l'âge de la retraite.

Décision 23 : de réaffirmer son ambition de développer la syndicalisation des agents en situation de responsabilité ou d'expertise avec la création d'un collectif « siège » adapté aux ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise pour notamment lutter contre le développement du « new public management » et des techniques d'encadrements s'inspirant du modèle des entreprises privées.

Décision 24 : d'agir en syndicat respectueux et protecteur de l'environnement tant dans ses décisions que dans son fonctionnement.

3- Faire grandir le rapport de force

- 01.** Face à la succession des mauvais coups et des réformes qui mettent en mal les protections sociales, les conquêtes issues des luttes de nos anciens, dont celles du Conseil National de la Résistance auquel participa la CGT, nous faisons le constat des difficultés pour établir un rapport de force gagnant. Comment faire pour mobiliser, renforcer nos manifestations, appels à la grève, diversifier les modalités d'action solidarité public-privé ?

- 1 **02.** Nous ne pouvons en rester au constat de ces difficultés. Nous entendons mieux
2 articuler les enjeux nationaux et locaux, en mettant en avant concrètement par
3 les conséquences des politiques d'austérité (sur les politiques publiques, sur
4 l'emploi, le régime indemnitaire...) en France et en Europe. Partir du vécu en
5 Région pour illustrer les conséquences des politiques nationales dans notre
6 expression favorisera une bonne compréhension des orientations de la CGT par
7 tous. Dans les travaux de nos organes de direction syndicale, l'articulation entre
8 enjeux locaux et nationaux, ainsi qu'à l'international, doit être travaillée.
- 9 **03.** L'augmentation des traitements, des salaires de l'ensemble des fonctionnaires
10 et agents non titulaires et leur indexation sur l'inflation est une revendication qui
11 doit mener à la construction du rapport de force.
- 12 **04.** Des millions de travailleurs, jeunes, retraités expriment avec force et dignité leur
13 refus d'un recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans. Ce mouvement
14 social fait la démonstration que par la grève, dans tous les secteurs
15 professionnels, et les manifestations que cette réforme est brutale, injuste et
16 injustifiée pour l'ensemble du monde du travail.
- 17 **05.** La répression du mouvement social, les atteintes aux libertés syndicales, les
18 violences policières contre les manifestations s'accroissent. Nous ne pouvons
19 laisser banaliser ces dérives anti démocratiques.
- 20 **06.** L'affiliation aux structures interprofessionnelles (UL, UD, ...) de notre territoire,
21 à celles de la Fédération des services publics (UFICT, CSD, CFR et UFR), sont
22 des points d'appui importants.

23
24 **Le congrès décide :**

25 **Décision 25 :** d'engager le syndicat en faveur de la convergence des luttes,
26 notamment public-privé et interprofessionnelles, de la solidarité face à la
27 répression antisyndicale. Cela passe par solliciter au plan national un même
28 calendrier de mobilisation à chaque fois que c'est possible.

29 **Décision 26 :** d'agir pour la solidarité face à la répression syndicale et aux
30 atteintes aux droits et libertés dont le droit de grève.

31 **Décision 27 :** de mettre en place des plans de travail et de mobilisation du
32 syndicat et des agents du conseil régional sur les campagnes CGT et enjeux au
33 plan national (réforme des retraites...)

34 **Décision 28 :** à l'échelle d'un syndicat de plusieurs centaines d'adhérent,
35 renforcer le lien avec les structures CGT interprofessionnelles (UD, UL...), celles
36 de la fédération des services publics (UFICT, UFR, CSD, CFR...) ainsi qu'avec
37 les syndicats territoriaux.

4- Un syndicat au plus près de ses syndiqués et des agents

01. La CGT, syndicat de masse et de classe puise dans ses racines le travail de terrain au plus près des salariés et de leurs préoccupations.

02. Le syndicat doit viser dans son fonctionnement efficacité de travail syndical, lisibilité du fonctionnement et démocratie interne.

Le congrès décide :

Décision 29 : de travailler avec une organisation de la direction du syndicat (vie syndicale, revendication, communication et action collective, suivis individuels...), en développant des collectifs par champ professionnel (lycées, ports, sièges) et en animant des collectifs thématiques ouverts aux adhérents (ICTAM, retraités, égalité femmes/hommes) et en mettant en place des assemblées générales.

Décision 30 : de faire vivre la démocratie interne en donnant toute sa place à l'adhérent, en l'associant aux décisions sur les orientations et la vie du syndicat, via des réunions régulières sur les sites de travail et par l'organisation d'une assemblée annuelle en veillant à être un syndicat passeur de parole et non une organisation d'information descendante.

Décision 31 : de donner à chaque syndiqué CGT les outils pour représenter et faire rayonner le syndicat auprès de ses collègues. Le syndicat travaillera également à une information spécifique et régulière en direction de ses adhérents (journaux, courriels, réseaux sociaux) de poursuivre l'effort de formation des syndiqués en incitant aux formations d'accueil pour les adhérents, et en accompagnant en particulier la formation syndicale des élus, mandatés et délégués. Un livret d'accueil sera proposé.

Décision 32 : de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles une priorité. Gagner l'égalité, c'est aussi lutter contre les violences sexuelles, le harcèlement et les agissements sexistes tant dans les relations de travail qu'au sein de notre organisation.

Décision 33 : la CGT région souhaite jouer son rôle d'éducation populaire en développant des journées d'étude et d'échange ouvertes aux agents.